



Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 24/06/2025

IB : 059-215903832-20250620-DC_2025_072-AU

République française

S'LO

Département du Nord

Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-072

DÉCISION DU MAIRE

Marché 202409RD73

Objet : Marché Rd73 – MARLY – Requalification de la chaussée.

Lot n°1 : Travaux de requalification de la RD73 (terrassement, assainissement, chaussée, aménagements cyclables et piétonniers)

Rubrique n°3 Réalisation des trottoirs – piste cyclable (Travaux sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Marly),

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-5 et R2194-8

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant l'avenant n°1 prenant en considération des modifications de faible montant du marché,

Considérant que l'avenant n° 1 ne précise pas la ventilation des modifications entre la tranche ferme et la tranche optionnelle du marché

DÉCIDE

La prise en compte de la ventilation des modifications de faible montant du marché comme suit :

Nouveau montant de la tranche ferme : 762 747.03 € HT soit 915 296.44 € TTC

Nouveau montant de la tranche optionnelle : 69 393.70 € HT soit 83 272.44 € TTC

Le montant total du marché (tranche ferme et tranche optionnelle) est porté à 832 140.73€ HT soit 998 568.88€ TTC

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 20 juin 2025

Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLIE



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 24/06/2025
et de la publication le 24/06/2025*